

avons signé le pacte, j'ai exprimé l'avis, comme je le fais encore aujourd'hui, que la Chine, ayant annoncé son intention de se doter d'une force nucléaire, devrait s'unir au groupe qui préconise l'interdiction partielle des essais nucléaires, avant de commencer à contaminer l'atmosphère par ses explosions nucléaires.

La Chine a déclaré qu'elle n'entend pas signer l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires. Elle a demandé aux puissances nucléaires de tenir une conférence internationale en vue de négocier une entente sur l'interdiction de la fabrication d'armes nucléaires. Nous estimons que cet aspect du désarmement devrait être étudié dans le vaste contexte des réunions prévues à Genève.

*M. Martin a terminé ainsi son exposé:*

Enfin, je pense qu'à l'heure actuelle nous devrions reconnaître qu'il y a lieu de faire un peu plus que ce qui s'est fait aux Nations Unies et ailleurs afin de limiter la prolifération des armes nucléaires. Le Canada a été l'un des pays qui ont souscrit à la limitée mais importante résolution présentée par l'Irlande à l'Assemblée générale en 1961. Le Canada est l'un des pays qui, dès le début, ont été capables de produire de l'énergie nucléaire. Toutefois, en 1946, le Canada s'était engagé à n'utiliser cette nouvelle énergie qu'à des fins pacifiques.

Une vingtaine de pays sont en mesure, à divers degrés, de produire de l'énergie nucléaire, mais ne fabriquent pas d'armes nucléaires à l'heure actuelle. Il serait peut-être utile de proposer, pour empêcher la diffusion d'armes nucléaires, que ces pays, y compris le Canada, étendent l'objet de la formule prévue dans la résolution de l'Irlande et la renforcent. Cette question a également été étudiée au cours de certaines consultations que nous avons eues.

. . . Toutes ces importantes questions, et elles sont vitales, nous concernent, nous et tous les autres pays de l'univers, comme elles ne nous avaient pas concernés depuis longtemps. Elles se posent à un moment où l'avenir même des Nations Unies nous préoccupe. Des questions portant sur la situation financière des Nations Unies figurent de temps à autre au *Feuilleton*. La politique étrangère du Canada repose sur l'appui à donner aux Nations Unies et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, dans l'élaboration de sa politique, le Canada tient compte de ses relations avec les Nations Unies et de son appartenance au Commonwealth. Mais tout le monde peut se rendre compte que, même si nous ne sommes pas en présence d'une crise mondiale, c'est-à-dire une situation sans issue qui menace la paix du monde, un certain nombre de problèmes ont surgi, et j'en ai mentionné quelques-uns — par exemple la situation au sein de l'OTAN — qui inquiètent beaucoup ceux qui espèrent voir s'établir un état de choses qui assurera une paix plus certaine et plus durable.

La situation financière des Nations Unies pose un de ces problèmes. L'Assemblée générale ouvrira ses séances le premier décembre prochain, alors qu'un certain nombre de pays, dont l'Union soviétique, devront à l'Organisation des sommes encore plus élevées que les contributions qui leur ont été assignées pour les deux années précédentes. Cela signifie que, selon l'article 19 de la Charte, l'Union